

2^e Culte dominical 04 Octobre 2020 Prédicateur : Frère Coco Kiangana Thème : La prière de Josaphat

Texte biblique: 2 Chroniques 20:1-15

Il ne s'agit pas ici comme nous l'avions dit pour la prière de Salomon, de la prière adressée de Josaphat mais celle de celui-ci adressée à Dieu. Nos prières ne doivent s'adresser qu'à Dieu seul car si tel n'était pas le cas, les mages adoreraient aussi Marie, mère de Jésus. Marie, comme parent a droit au respect et non à l'adoration qui n'est réservée qu'à Jésus seul.

Trois points seront examinés dans ce message :

- 1. La guerre imposée
- 2. Le recours à la prière
- 3. La prise en charge divine

Le message de ce jour ne porte que sur le premier point ; les autres points seront exploités ultérieurement.

1. La guerre imposée

Abordant ce point, il nous revient de poser la question suivante : à quel période Josaphat était-il victime de la guerre ?

Josaphat devint victime de la guerre lorsqu'il décida d'engager des réformes à tous les niveaux dans le pays après la mort de son père, qui mit le pays par terre. C'est en engageant ces réformes que le diable lui imposa une guerre. Le diable se plait de voir les enfants de Dieu vivre dans le désordre et lorsqu'un enfant de Dieu s'engage sur la voie de réforme spirituelle, le diable intervient pour lui imposer une guerre.

Un enfant de Dieu ne doit pas avoir le diable pour allié car, à tout moment, le diable peut tourner contre celui qui était son allié hier. Son seul but, en imposant la guerre c'est de vous éloigner de Dieu.

Devant cette situation, Josaphat, grâce à sa collaboration avec son armée a pu être informé de cette guerre qu'on voulait lui imposer et son peuple, il se disposa à chercher l'Eternel et il publia un jeûne pour tout Juda. Tel devrait aussi être notre attitude devant les guerres imposées dans nos vies par le diable.

Bien-aimé, tu as intérêt à engager de réforme spirituelle en acceptant Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur et en cherchant sa face et tu vaincras.